ASPAHR

Association pour la Sauvegarde du Patrimoine Artistique et Historique Roussillonnais

Perpignan, le 1er octobre 2020

CONVOCATION À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DE L'ASPAHR Samedi 17 octobre 2020, de 14 h 30 à 18 h

Salle des Libertés (3 Rue Edmond Bartissol, 66000 Perpignan)

Ordre du jour :

14h30 : Accueil des participants, adhésions, enregistrement des pouvoirs.

15h00 : Ouverture de l'assemblée générale

- Présentation du rapport moral et du bilan d'activité (Olivier Poisson, président)
- Présentation du rapport financier et du projet de budget 2020 (Philippe Poisse, trésorier).
- Questions.
- Vote: quitus pour les rapports moral et financier.
- Débat sur les sujets d'actualité et les orientations 2020-2021.

18h: clôture de l'AG.

L'AG se déroulera dans le respect des règles sanitaires en vigueur ; port du masque requis et distanciation physique.

NB

- Conformément aux statuts, ne peuvent participer aux votes que les membres à jour de leur cotisation 2020 (adhésion possible sur place le jour de l'assemblée générale).
- Le conseil d'administration ayant été élu en 2019, pour 2 ans, il n'y a pas d'élection d'un nouveau CA lors de cette AG.

Si vous ne pouvez assister l'assemblée générale du 17 octobre vous pouvez vous faire représenter en confiant votre pouvoir à un autre adhérent qui sera présent à l'AG

>------

Assemblée général	e du 17 octobre 2020	<u>POUVOIR</u>
	AHR, 21 rue J-B Lully 66000 Perpignan) ou éle nt ou à déposer le jour de l'assemblée généra	
Je soussigné(e)		
donne pouvoir à		
pour me représenter lors de	l'assemblée générale ordinaire de	l'ASPAHR du 17 octobre 2020.
Fait à	Le	
Signature:		